



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nom et visa de l'inspecteur

Pour SOCOTEC BELGIUM AS

Nr 8364

Dennert d'inenestien Installation électrique demostique BT / TBT evictents				
Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante				
N° de rapport : 2.3. 16.6.1.20.5. 106				
Concerne : ☑ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☑ maison ☐ appartement ☐ autres :				
Demandeur: Ce ATI GREEN - SKAING				
Personne sur place :				
Adresse de la visite Place Joseph THILY 4- 4960 AJWAIL				
Date de visite : O. J. L. Date d'émission : O. J. L. Références client :				
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗆 271 🍮 276 bis et dérogations 🖾 271 bis 🗅 278				
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation ☐ Protection générale du branche ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V Nombre de tableaux :			413	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :				
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé		X		
Mesures de protection contre les contacts directs		X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs		- 1		
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test		,		
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		×		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		1		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X.		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	af	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			Y	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Ω. Δ.Λ. ΜΩ		X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : Harante de la prise de la		X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel Manquements / Notes :	de l'agent SO	OTEC BELGIUM	asbl.	
Voie Arvere		ATTACA DATE		
Voice Annexe				
and a success of the		or	100105_0	
Constraint		- n - n sinemental (i si s	25	
Conclusion:			10/	
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain cor le délai prescrit par la réglementation en vigueur.	ntrôle périodiqu	ie est à effectuer	dans 000	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité pau terme de 18 mois après signa	complémenta ature de l'acte	ire est à exécute de vente.	RAP/SOCOTEC-E	

C-E273(fr)/0215 - V8

1/2

☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à executer par le même organisme en vue de compléter le dossier.

CUFFARO

Domenico

SOCOTES

Nom et visa du demandeur pour réception :

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0716 23/16 1201/06
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants : Con contract de l'estant des Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Abberra de plan et the face de l'astallation Abbrra de sech anne de Tesre Abbrra de l'astallation de l'astallation de l'astallation General de l'astallation d'une perble A cus des prise de courant sans breches de 1900 de closse de 1900 de l'astallation de bronche des affaits CUFFARO WWW.certigreen bè Domenico SOCOTEC BELGIUM ASBL-TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BEST 3400 2981 6828 - BIC BERÜBEBBIBNP IBAN BEST 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB
Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 – inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be